

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

**Association touristique régionale
Manicouagan**

États financiers
Au 31 mars 2017

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MALLETTE

Malette S.E.N.C.R.L.

229 boulevard La Salle
Baie-Comeau QC G4Z 1S7

Téléphone 418 296-9651
Télécopie 418 296-8454
Courriel info.bcomo@malette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Association touristique régionale Manicouagan,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE MANICOUAGAN**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association touristique régionale Manicouagan au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion modifiée sur ces états en date du 25 mai 2016 en raison de l'impossibilité de vérifier l'intégralité des produits de contributions volontaires.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada
Le 24 mai 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A117482

Association touristique régionale Manicouagan

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

PRODUITS

Subventions de fonctionnement - Ministère du Tourisme	737 625 \$	719 176 \$
Secteur public (annexe A)	194 973	155 392
Secteur privé (annexe B)	850 434	801 357
Taxes sur l'hébergement (annexe C)	528 599	484 165

2 311 631 2 160 090

CHARGES

Salaires et charges sociales	687 958	530 603
Assurances	4 923	4 766
Cotisations nationales	35 528	31 787
Créances douteuses	2 448	4 621
Crédit marketing	60 790	65 697
Entretien du local	6 714	6 909
Entretien et réparations	12 539	5 140
Événements et colloques	546	15 000
Fournitures de bureau et papeterie	23 213	24 800
Frais de projets	54 645	70 018
Frais de séjour et déplacements	81 253	90 991
Honoraires de consultants	68 350	55 895
Honoraires professionnels	203 902	45 192
Location d'équipements	12 162	15 941
Loyer	30 350	27 959
Partenariats - autres	16 000	10 362
Participation AITQ	16 844	-
Publicité et promotion	1 027 803	1 114 518
Taxes et permis	519	1 304
Télécommunications	10 375	11 501
Intérêts et frais bancaires	1 553	1 725
Amortissement des immobilisations corporelles	7 537	9 814

2 365 952 2 144 543

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(54 321) \$ 15 547 \$

Association touristique régionale Manicouagan

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

	Investi en immo- bilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	30 993 \$	136 870 \$	167 863 \$	152 316 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 537)	(46 784)	(54 321)	15 547
SOLDE, fin de l'exercice	23 456 \$	90 086 \$	113 542 \$	167 863 \$

Association touristique régionale Manicouagan

BILAN

Au 31 mars

2017

2016

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 002 212 \$	1 257 052 \$
Créances (note 3)	205 449	225 654
Subventions à recevoir	118 761	15 417
Frais payés d'avance	6 865	7 748
	<u>1 333 287</u>	<u>1 505 871</u>

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

	<u>23 456</u>	<u>30 993</u>
	1 356 743 \$	1 536 864 \$

PASSIF

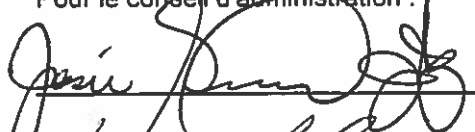
PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 6)	307 281 \$	361 928 \$
Revenus perçus d'avance (note 7)	263 381	389 531
Taxes sur l'hébergement perçues d'avance (note 8)	672 539	617 542
	<u>1 243 201</u>	<u>1 369 001</u>

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	23 456	30 993
Non affecté	90 086	136 870
	<u>113 542</u>	<u>167 863</u>
	1 356 743 \$	1 536 864 \$

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

Association touristique régionale Manicouagan

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (54 321) \$ 15 547 \$

Élément sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles 7 537 9 814

(46 784) 25 361

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

(208 056) 355 608

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(254 840) 380 969

ENCAISSE, début de l'exercice

1 257 052 876 083

ENCAISSE, fin de l'exercice

1 002 212 \$ 1 257 052 \$

Association touristique régionale Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de promouvoir le développement touristique dans la région Manicouagan. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Association touristique régionale Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Améliorations locatives	linéaire	20 %
Équipements informatiques	solde décroissant	30 %
Équipements techniques	solde décroissant	20 %
Kiosque	solde décroissant	20 %
Mobilier de bureau	solde décroissant	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2017	2016
Comptes clients	140 545 \$	170 654 \$
Taxes à la consommation	9 904	-
Taxes sur l'hébergement	55 000	55 000
	205 449 \$	225 654 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	10 732 \$	10 732 \$	- \$	- \$
Équipements informatiques	131 435	124 964	6 471	9 245
Équipements techniques	19 849	15 966	3 883	4 854
Kiosque	82 498	78 665	3 833	4 791
Mobilier de bureau	140 154	130 885	9 269	12 103
	384 668 \$	361 212 \$	23 456 \$	30 993 \$

Association touristique régionale Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

5. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 39 000 \$, portant intérêt au taux de 6,95 %, garantie par les comptes clients.

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2017	2016
Comptes fournisseurs	225 722 \$	305 578 \$
Salaires et vacances courus	59 888	36 058
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	21 671	17 053
Taxes à la consommation	-	3 239
	307 281 \$	361 928 \$

7. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2017	2016
Cotisations des membres	91 482 \$	92 632 \$
Contributions	171 899	296 899
	263 381 \$	389 531 \$

8. TAXES SUR L'HÉBERGEMENT PERÇUES D'AVANCE

	Solde, début de l'exercice	Transfert de fonds	Utilisation de fonds	Perception	Solde, fin de l'exercice
Fonds marketing	309 619 \$	37 608 \$	347 227 \$	286 573 \$	286 573 \$
Fonds de développement	140 736	-	-	55 780	196 516
Fonds EPRT	59 973	-	54 645	86 750	92 078
Fonds de développement - partenaires	29 914	-	-	-	29 914
Fonds crédit marketing	57 387	(37 608)	60 790	83 601	42 590
Fonds - pourvoies	19 913	-	19 913	24 868	24 868
	617 542 \$	- \$	482 575 \$	537 572 \$	672 539 \$

Les taxes sur l'hébergement perçues au cours de l'exercice ont été de 595 124 \$, auxquels des frais de gestion du ministère du revenu de 11 528 \$, des frais de gestion de l'ATRM de 29 180 \$ et de la cotisation à l'AITQ de 16 844 \$ ont été soustraits.

Association touristique régionale Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à ses dettes de fonctionnement.

10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Association touristique régionale Manicouagan

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

A - SECTEUR PUBLIC

Subventions provinciales	150 881 \$	75 000 \$
Subventions fédérales	34 754	22 523
Subventions - gouvernance régionale	9 338	57 869
	194 973 \$	155 392 \$

B - SECTEUR PRIVÉ

Cotisations des membres	123 255 \$	126 107 \$
Contributions du milieu	726 750	674 680
Revenus d'intérêts	429	570
	850 434 \$	801 357 \$

C - TAXES SUR L'HÉBERGEMENT

Utilisations de l'année courante	482 575 \$	454 970 \$
Frais de gestion - ATRM	29 180	29 195
Cotisation AITQ	16 844	-
	528 599	484 165

D - RÉSULTATS PAR PROJET

	Revenus	Dépenses	Excédent (insuffisance)
Fonctionnement	861 020 \$	536 191 \$	324 829 \$
ATR - cotisations	-	5 100	(5 100)
Québec Maritime - cotisations	2 436	28 150	(25 714)
ATR Côte-Nord	71 109	105 765	(34 656)
TQ MTO et Comité St-Laurent	-	676	(676)
Réseau d'accueil	48 839	152 092	(103 253)
Marketing - communications	130 205	298 948	(168 743)
Recherche et développement	75 000	6 242	68 758
Développement - structuration	31 298	73 390	(42 092)
Taxes sur l'hébergement	1 091 724	1 159 398	(67 674)
	2 311 631 \$	2 365 952 \$	(54 321) \$